

19 décembre 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
MRC DE MÉKINAC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 DÉCEMBRE 2023 À 17H00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Prévisions budgétaires 2024.
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024.
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget.
6. Levée de l'assemblée.

Caroline Moreau, directrice générale, greffière-trésorière

19 décembre 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le dix-neuvième jour de décembre de l'an 2023, à 17h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (salle de la Fadoq).

Était présente Madame la conseillère Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers, Normand Cossette, Jean-Paul Lerat, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire suppléant Monsieur Denis Bordeleau.

Absent de la rencontre, monsieur Paul Labranche, maire (absence motivée).

Les avis publics pour la tenue de cette séance ont été affichés dans les délais prescrits.

2 contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 17h00.

2023-12-264

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire.

Adopté

Adoption des prévisions budgétaires 2024**PROJET DE PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024****RECETTES**

Taxes foncières générales	674 286 \$
Taxes foncières mises à jour	5 000 \$
Taxe Sûreté du Québec	104 805 \$
Taxes Régie des Incendies	104 805 \$
Dettes 2022-2023	7 576 \$
Taxe voirie locale	477 303 \$
Taxe roulettes	1 200 \$
Route Bureau financement	12 627 \$
Entretien aqueduc	30 000 \$
Entretien assainissement, égoût	25 000 \$
Vidange fosse septique	59 045 \$
Taxes récupération	34 997 \$
Taxe de vidange	46 681 \$
Taxe enfouissement	61 879 \$
Taxe matières organiques	53 460 \$
Compensation gouv. Québec	13 329 \$
Location de salle	11 400 \$
Licence, permis	1 366 \$
Mutations immobilières	15 100 \$
Intérêts, banque placement	2 000 \$
Arrérage taxes (intérêts)	2 800 \$
Arrérage taxes (pénalité)	1 500 \$
Divers	4 867 \$
Subvention voirie député	30 000 \$
Subvention voirie	175 491 \$
Contraventions SQ	500 \$
Appropriation du surplus accumulé	67 469 \$
Ristourne récupération	27 789 \$
Explornet	6 402 \$
Ristournes matières résiduelles	2 000 \$
Subvention MTQ route Bureau	19 796 \$
Partage croissance d'un point de TVQ	53 151 \$
Péréquation	16 840 \$
Agence de santé	3 800 \$
Caisse Desjardins	5 000 \$
Tour Telus	5 174 \$

Total revenus**2 164 438 \$****DÉPENSES**

Législation	87 677 \$
Gestion fin. et administrative	432 738 \$
Greffe	8 900 \$
Évaluation	69 956 \$
Service SQ	104 534 \$
Protection incendie	136 469 \$
Voirie municipale	534 591 \$
Contrat de neige	215 225 \$
Éclairage de rues	21 500 \$
Signalisation	3 500 \$
CTAM	4 081 \$
Transport MRC - Quote-part	1 704 \$
Entretien aqueduc	30 000 \$
Entretien assainissement	25 000 \$
Vidange fosse septique	59 500 \$
Vidanges et enfouissement	110 595 \$
Récupération	62 786 \$
Matières organiques et bacs bruns	54 460 \$
SPA Mauricie	4 000 \$
Participation OMH	9 300 \$
Aménagement urbanisme	73 552 \$
Loisirs	36 500 \$
Bibliothèque	11 997 \$
Culture	2 366 \$
Frais de caisse	3 800 \$
Immobilisation	20 000 \$
Caisse populaire (achat immeuble)	9 000 \$
Route Bureau	30 707 \$

Total dépenses**2 164 438 \$**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adopte les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2024.

Adopté**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**

CONSIDÉRANT que le programme triennal contient la liste des projets d'immobilisations révisés à venir suivant les orientations du conseil pour les années 2024, 2025 et 2026;

CONSIDÉRANT que des discussions ont été faites sur les chiffres présentés;

CONSIDÉRANT que les projets sont conditionnels à l'obtention de financement (subvention, règlement d'emprunt, affectation de fonds);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le conseil municipal de la Municipalité de St-Adelphe adopte tel que conçu, élaboré et rédigé, le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de St-Adelphe tel que présenté, pour les années 2024-2025-2026 représentant des investissements potentiels de 5 901 247\$ dont les investissements prévus pour l'année 2024 sont de l'ordre de 1 700 000\$ dont les sources de financements sont confirmées.

Que le programme triennal soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici au long reproduit. Que le conseil municipal de la Municipalité de St-Adelphe autorise monsieur Denis Bordeleau, conseiller et madame Caroline Moreau, greffière trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe les documents afférents aux fins de l'exécution de la présente résolution.

Adopté

2023-12-267

Levée de l'assemblée à 17h13

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier que la séance soit levée.

Denis Bordeleau, maire suppléant

Caroline Moreau, directrice générale
